

Jean-Paul L'Allier, O.Q.

Homme politique et diplomate québécois, président de l'Ordre National du Québec  
avec la collaboration de Denis Vaugeois, homme politique et éditeur

(1992)

# “La culture : l'enjeu ultime de la souveraineté.”

Un document produit en version numérique par Réjeanne Toussaint, ouvrière  
bénévole, Chomedey, Ville Laval, Québec  
[Page web](#). Courriel: [rtoussaint@aei.ca](mailto:rtoussaint@aei.ca)

Dans le cadre de: "Les classiques des sciences sociales"  
Une bibliothèque numérique fondée et dirigée par [Jean-Marie Tremblay](#),  
professeur associé, Université du Québec à Chicoutimi  
Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque  
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi  
Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

## Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

**L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.**

Jean-Marie Tremblay, sociologue  
Fondateur et Président-directeur général,  
**LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.**

Cette édition électronique a été réalisée par Réjeanne Toussaint, bénévole,  
courriel: [rtoussaint@aei.ca](mailto:rtoussaint@aei.ca), à partir de :

Jean-Paul L'Allier  
avec la collaboration de Denis Vaugeois

“La culture : l'enjeu ultime de la souveraineté.”

Un article publié dans l'ouvrage sous la direction d'Alain-G. Gagnon  
François Rocher, *Réplique aux détracteurs de la souveraineté du  
Québec*, pp. 267-273. Montréal : VLB Éditeur, 1992, 507 pp. Collec-  
tion : Études québécoises.

[Autorisation de l'auteur accordée par Jean-Paul L'Allier le 8 septembre 2014  
de diffuser cet article dans Les Classiques des sciences sociales.]



Courriel : [ordre-national@mce.gouv.qc.ca](mailto:ordre-national@mce.gouv.qc.ca)

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les citations : Times New Roman, 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word  
2008 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5'' x 11''.

Édition numérique réalisée le 7 septembre 2014 à Chicoutimi,  
Ville de Saguenay, Québec.





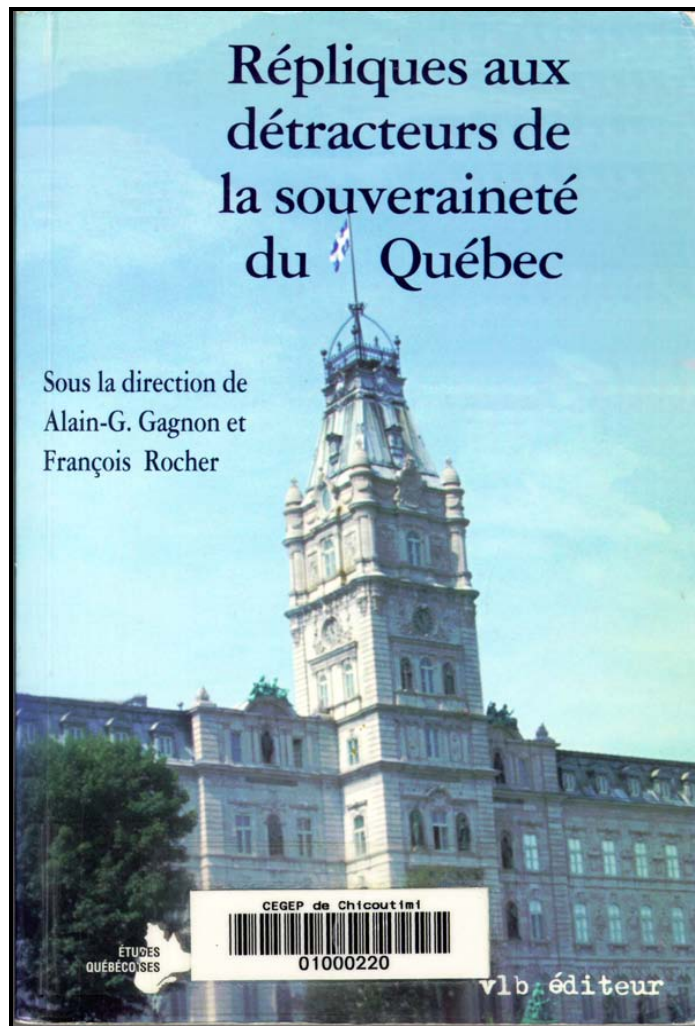
M Alain-G. Gagnon, politologue, professeur au département de sciences politique, UQÀM, nous a accordé le 17 mars 2006 son autorisation de diffuser électroniquement toutes ses publications dans *Les Classiques des sciences sociales*.



Courriel : [gagnon.alain@uqam.ca](mailto:gagnon.alain@uqam.ca)

Jean-Paul L'Allier  
avec la collaboration de Denis Vaugeois

“L'obstacle des troubles intérieurs.”



Un article publié dans l'ouvrage sous la direction d'Alain-G. Gagnon François Rocher, *Réplique aux détracteurs de la souveraineté du Québec*, pp. 267-273. Montréal : VLB Éditeur, 1992, 507 pp. Collection : Études québécoises.

[267]

Deuxième partie.  
**LES IMPLICATIONS SOCIALES  
ET CULTURELLES**

**“La culture : l’enjeu ultime  
de la souveraineté.”**

**Jean-Paul L'ALLIER,**  
**avec la collaboration de**  
**Denis VAUGOIS**

Au cours des dernières décennies, le domaine culturel a largement profité du système fédéral. Faut-il en conclure que sans l'aide financière d'Ottawa, certains secteurs n'auraient tout simplement pas existé ? Il est impossible de répondre à pareille question. Pourquoi le Québec n'aurait-il pas fait pour la culture l'équivalent de ce qu'il a fait pour la santé ou le réseau routier ? Il est évident par ailleurs que la présence du gouvernement fédéral dans le domaine culturel a amené le Québec, généralement à un degré moindre que d'autres provinces, à se faire tirer l'oreille pour soutenir les arts et les lettres.

***L'aide fédérale***

Le cinéma exige de gros investissements. Au Canada, ce secteur a particulièrement profité de l'aide fédérale. Tellement qu'il est difficile d'imaginer une production cinématographique [268] canadienne sans la participation financière de l'Office national du film ou de Téléfilm Canada, c'est-à-dire sans les millions d'Ottawa.

Radio-Canada a été au cœur du développement culturel, comme diffuseur et aussi comme lieu de création. Son rôle a été considérable. Est-ce à dire que sans Radio-Canada ce secteur aurait été inoccupé ? Bien sûr que non. On peut facilement supposer que Radio-Québec aurait alors été amené à jouer pleinement son rôle. Une fois le terrain solidement occupé par une institution fédérale, il n'a jamais été facile pour un organisme provincial de se développer dans le même domaine, entre autres parce que les ressources humaines et financières ne sont pas illimitées.

Peut-on croire que les autorités canadiennes ont été et sont encore davantage préoccupées de culture que les dirigeants provinciaux ? La pression américaine sur le Canada anglais a certes suscité des interventions gouvernementales canadiennes qui, par ricochet, ont profité au Québec sur un strict plan financier et de façon momentanée. C'est sans doute le cas dans le domaine de l'édition.

Quand on tente d'évaluer l'impact du Conseil des Arts du Canada, on ne peut manquer d'être favorablement impressionné. Le Québec a reçu, bon an mal an, sa part. Évidemment, il n'a jamais pu établir ses priorités. Il n'entre pas dans la tradition ou les politiques du Conseil de consulter les autorités québécoises pour établir ses champs d'intervention et ventiler ses budgets. Si le spécialiste de la danse du Conseil des Arts n'aime pas le ballet-jazz, c'est tant pis. S'il raffole du classique, c'est tant mieux pour les troupes de danse classique. Au total cependant, le bilan reste positif. Une aide au secteur culturel peut difficilement mal tourner. Mais Ottawa n'a jamais été à l'heure du Québec.

Bref, l'aide fédérale a soutenu le cinéma et l'édition, encouragé les arts d'interprétation, permis la réalisation d'innombrables projets. Faut-il en conclure que son rôle est essentiel, que le fédéralisme est le salut de la vie culturelle ?

[269]

### *L'exemple du Québec*

Il est vrai que le Québec a mis du temps à s'intéresser à la vie culturelle. MM. Lapalme et Frégault ont connu bien des déceptions.

Pour ma part, je n'ai eu que le temps de rêver un peu avec les artistes et les créateurs. Assez pour mettre ensemble l'essentiel des idées et des projets qui passionnaient alors le milieu culturel.

Le livre vert que j'ai publié en 1976 n'aurait pu l'être à partir d'Ottawa car il n'aurait eu aucun sens, destiné à l'ensemble du Canada. Il a été plutôt conçu et écrit pour refléter ce que je percevais comme les orientations profondes de la société québécoise dans son ensemble et non pas uniquement dans sa majorité francophone. Il visait à traduire la façon dont les fonds et les ressources publics devaient être gérés pour être un support à la création, à la diffusion et à la consommation culturelles au sein de notre société ou, à partir d'elle, partout où l'on s'intéresse à nous et à ce que nous faisons.

Je suis plus que jamais convaincu qu'il doit y avoir une grande distance entre la politique et la gestion de fonds publics destinés à la culture. Certes, l'État et le gouvernement doivent se soucier de réserver et de rendre disponibles des ressources destinées à la vie culturelle, et leurs politiques doivent définir les choix et les priorités globales : plus pour les musées, moins pour les arts de la scène, plus pour les régions ou davantage pour les grandes institutions. Ce sont là des décisions que l'État doit prendre et faire connaître. Pour le reste, la création culturelle doit être encouragée en lui rendant accessibles les ressources lui permettant de s'exercer dans les meilleures conditions, y compris celles de la plus grande liberté et de la plus grande indépendance possibles.

Dès lors, établir une présomption qui voudrait que la culture ne puisse se développer au Québec sous prétexte qu'elle n'aurait accès qu'aux ressources mises à sa disposition par un seul gouvernement, c'est imaginer que les cultures [270] française, allemande, italienne ou grecque ne sont que des sous-produits de leurs administrations.

La culture existe, dans une société, quand cette société elle-même existe, se reconnaît et est reconnue. Une telle société est bien plus que le simple collage d'individus cultivés. En son sein, la culture est une réalité complexe qui permet, du fait qu'elle existe, de constater que l'on fait ici des choix différents d'ailleurs, que l'on s'exprime dans les sciences ou dans les arts d'une façon qui, à l'occasion, nous distingue et qui permet que l'on nous identifie, même de loin, comme une col-



lectivité qui est plus qu'un lieu où l'on consomme la culture des autres.

Cette perception de la culture est celle que j'avais en 1976 et que j'ai encore aujourd'hui. Le rôle de l'État sera toujours capital et essentiel au Québec, en matière culturelle, pour compenser l'étroitesse du marché de consommation que nous impose précisément le fait d'être francophones, québécois et nord-américains. Mais ce rôle ne doit pas être tatillon et dicter, même de loin, ce que doit être « la culture » subventionnée.

En 1976, le gouvernement Lévesque a poursuivi sur cette lancée. Il a poussé plus loin encore une réflexion qui est devenue le livre blanc du Dr Camille Laurin : *La politique québécoise de développement culturel*. Parallèlement à cet important énoncé, le ministère des Affaires culturelles passait à l'action. La période 1977-1981 a nettement permis de constater ce qu'un gouvernement du Québec, un tant soit peu convaincu, pouvait accomplir.

Tous les ministères furent mis au pas. La dimension culturelle fut introduite partout. Auparavant la politique du 1%, celle de l'intégration des œuvres d'art était réservée aux immeubles placés sous la responsabilité des Travaux publics. À partir de 1980, après de longues négociations, les édifices de la justice, de la Santé et de l'Éducation firent une place aux créateurs. Même le ministère des Transports, Hydro-Québec ou la Société de la Baie James adhérèrent à un programme élargi. Les firmes d'archéologues se multiplièrent. [271] Nos universités s'ouvrirent enfin à l'archéologie amérindienne et historique.

Autre exemple : le programme Opération solidarité économique (OSE) recevait des millions pour la création d'emplois. Une large partie fut consacrée au secteur culturel. Des entreprises de toutes sortes découvrirent l'univers de la création. OSE-ARTS mit au monde bien des ateliers, bien des entreprises. On commença à parler d'entreprises culturelles et il devint de plus en plus légitime d'y gagner sa vie. Le premier ministre René Lévesque se laissa finalement convaincre qu'un million investi dans le secteur culturel créait plus d'emplois que n'importe où ailleurs. C'est ainsi que de nouveaux budgets furent votés pour les troupes de théâtre et de danse et pour les orchestres. Un orchestre de jeunes fut créé. Les dettes de l'Opéra de Québec furent épongées et le gouvernement sans l'aide de la métropole ou d'Ottawa,

créa l'Opéra de Montréal et mit au point une nouvelle formule de financement. Au début de son mandat, le gouvernement Lévesque dut multiplier les opérations de sauvetage. Le Musée des Beaux-Arts de Montréal avait été mis en tutelle, des bâtiments classés disparaissaient en une nuit de riches collections étaient à la merci d'une allumette ou d'un coup de vent le musée de Québec partageait ses salles d'exposition avec les archives, etc.

Prenons ce cas. Les Archives nationales du Québec furent installées dans l'ancienne chapelle du campus de l'université Laval, intelligemment restaurée par le ministère des Travaux publics dirigé par Jocelyne Ouellette, complice d'une infinité de projets des Affaires culturelles. Les années glorieuses du fédéralisme, de 1960 à 1976, n'avaient pas empêché une détérioration grave du secteur culturel. C'est un gouvernement « provincial » qui redressa la situation. Momentanément du moins. Nous l'avons bien vu, le ministère des Affaires culturelles (MAC) faisait flèche de tout bois. La visite du président français, Raymond Barre, puis celle du pape servirent de prétexte à une restauration rapide du musée qui récupérait enfin ses salles. [172] Les archives, pour leur part furent régionalisées ; des centres furent ouverts dans chaque capitale régionale. Finalement une loi des archives vit le jour tout comme une loi d'accès à l'information.

Les années 1976-1980 furent aussi celles d'un déblocage exceptionnel du réseau des musées et des bibliothèques. En 1976, Montréal ne comptait qu'une bibliothèque et demie ! C'est le gouvernement du Québec qui finança le réseau des maisons de la culture à Montréal et qui permit à Québec la construction de la bibliothèque Gabrielle-Roy et d'une douzaine de bibliothèques de quartier toutes plus intéressantes les unes que les autres. En réalité, plus d'une centaine de bibliothèques furent construites ou agrandies pendant cette période.

Que de projets d'ailleurs entrepris avec les municipalités qui avaient peu de réflexes jusqu'alors pour la protection et la mise en valeur du patrimoine ! Qu'on songe à toutes ces ententes qui permirent des actions majeures dans les quartiers historiques.

En somme, le premier mandat du gouvernement Lévesque démontra qu'un gouvernement du Québec pouvait soutenir son développement culturel. Puis ce fut la morosité économique et le dérapage politique.

Le secteur des communications a connu un cheminement comparable. Rappelons l'élan donné à Radio-Québec : ouverture de centres régionaux de production, installation de réseaux d'antennes, allocation de budgets de développement. Au fait, que s'est-il passé depuis ? Que fait le ministère des Communications sinon démolir ce qui avait été obtenu péniblement ? Et qu'a-t-il fait du programme d'aide aux médias communautaires, qui soutenait, entre autres, ceux des autochtones ?

Depuis c'est le calme plat. Des projets amorcés vers 1980 voient peu à peu le jour : nouveau musée d'art contemporain à Montréal, agrandissement du musée des Beaux-Arts, quelques nouvelles bibliothèques ici et là, mais en même temps le gouvernement a conduit des études (Sauvageau et Arpin) et des enquêtes (Samson, Bélair). Le [273] gouvernement gagne du temps. L'initiative est revenue à Ottawa. Et pourtant, il y eut un moment de grâce qui montre bien que Québec peut et sait faire.

### *L'indépendance, un préalable*

S'inquiéter de l'avenir de la culture dans la perspective de l'indépendance, c'est poser la question à l'envers. À la longue, la vie culturelle des Québécoises et des Québécois est plutôt menacée par l'absence de souveraineté.

La culture n'est-elle pas le fruit de l'action, de l'expérience ? Comment un peuple passif, résigné, dominé, dépendant, pourrait-il avoir quelque chose de propre à exprimer ?

Dans un contexte de subordination politique et d'infériorité économique, on ne peut avoir qu'une vie culturelle diminuée, atrophiée.

Momentanément et de façon artificielle, elle peut être soutenue. C'est ce qui se produit au Canada et au Québec. Mais l'argent ne suffit pas. Du souffle, de l'inspiration sont nécessaires, il faut pouvoir compter sur un agir propre. Le vrai développement ne peut venir de l'extérieur. On ne peut exprimer correctement que sa propre expérience. La création n'est pas emprunt ; elle trouve sa source, son fondement à l'intérieur.

L'historien Maurice Séguin expliquait jadis l'interaction profonde qui existe entre les secteurs politique, économique et culturel. Le livre blanc du Dr Laurin allait dans le même sens. C'est aussi notre conviction profonde.

**Fin du texte**